

i-St@ge

Votre
Partenaire

Formation

Musique Spectacle MAO Multimedia

www.istage-formation.org

La réforme de la formation...

L'arrêté du 6 juin 2019 a posé les jalons de ce que va devenir la formation professionnelle à l'échéance du 1^{er} janvier 2021 ; la nouvelle réglementation voulue par le gouvernement entend à la fois « professionnaliser » un secteur qu'il estime fondamental dans la démarche de réduction du chômage et réserver aux acteurs qui auront satisfait aux dispositions du décret 2019-564, l'accès aux financements publics, permettant un contrôle plus strict des budgets, faisant suite à la mise en œuvre du compte formation.

D'une certaine manière, on ne peut que se féliciter d'une « moralisation » de dispositifs qui pendant longtemps, ont laissé la part belle aux chambres professionnelles, aux distributeurs commerciaux et autres structures attirées par la « manne » qu'a représenté l'accès facile au financement de la formation continue.

Toutefois, si l'on analyse un peu plus en profondeur le dispositif qui se mettra en place dans un peu moins de deux ans, on se rend compte également qu'il vise à réduire considérablement le nombre de propositions de formations, en les assujettissant à des contraintes réglementaires qu'il pourra être facile de faire évoluer en fonction des objectifs d'emplois que décidera notre gouvernement ou les politiques sur l'emploi en région, réduisant ainsi potentiellement des secteurs un peu « marginaux » comme les nôtres !

Nous n'aurons pas d'autres choix que de « rentrer dans le système » et nous avons franchi il y a quelques temps la première « étape » du Datadock, mais nous serons attentifs aux évolutions réglementaires. En attendant, comme tous les centres de formation, il nous faudra à l'échéance du 1^{er} janvier 2021, passer « l'épreuve » de la certification ! Nous sommes déjà majoritairement « dans les clous » et la certification n'est rien d'autre... qu'une histoire de budget, non négligeable, qu'il faudra engager pour l'obtenir, au détriment d'investissements réalisables ailleurs...

Patrice Creveux.

Les prochaines formations organisées en partenariat avec le CNFPT...

Bases techniques du spectacle, à partir du 16/09/19. CNFPT Grande Couronne.

Renseignements et inscriptions :

florence.gillard@cnfpt.fr

Sécurité du spectacle (licence d'entrepreneur) du 23 au 27 septembre 2019. INSET Nancy. Formation

Renseignements et inscriptions :

Jeanmichel.berlemont@cnfpt.fr

Gestes et postures à l'intention des enseignants artistiques. CNFPT Normandie. Les 10 et 11 octobre 2019.

Renseignements et inscriptions :

pascal.pichotduclos@cnfpt.fr

DERNIERE MINUTE..... DERNIERE MINUTE..... DERNIERE MINUTE..... DERNIERE MINUTE..... DERNIER

Il reste des places pour la formation « Perfectionnement régie de plateau » organisée par le CNFPT Grande Couronne les 7 et 8 octobre 2019 au SILO à Tigery. Renseignements et inscriptions : florence.gillard@cnfpt.fr - 01 30 96 13 79

Certification des formations...

France Compétences vient d’ouvrir un nouveau site dédié à la certification professionnelle : certificationprofessionnelle.fr

Sacem Pro, des conseils et réductions pour les clients de la Sacem...

Les écoles de Musique sont des clients réguliers de la Sacem, lors des manifestations publiques qu’elles organisent. Avec SACEM PRO, ont été négociés des tarifs préférentiels auprès de 80 enseignes susceptibles d’apporter une prestation avec des réductions allant de 10 à 50%. Sacem Pro propose des conseils via ses partenaires pour :

- sonoriser ou perfectionner un équipement de sonorisation.
- changer un matériel audio ou vidéo.
- souscrire à une offre de streaming.
- organiser un concert ou un événement en musique... Ce service est entièrement gratuit.

<https://clients.sacem.fr/actualites/vos-services-en-ligne/>

Transition écologique... Prudence !

Peut-être avez-vous cet été organisé un événement au sein de votre collectivité... Dans ce type de manifestation, on utilisait jusqu’alors souvent des ustensiles de vaisselle plastique : verres, assiette, couverts... L’usage de ces produits est maintenant réglementé. À partir du 1^{er} janvier 2020, l’interdiction du plastique va s’étendre à de nouveaux produits dits « à usage unique » :

- la vaisselle jetable en plastique : gobelets, verres et assiettes jetables (loi sur la transition énergétique et la croissance verte du 17 août 2015)
- les touillettes et pailles dans la restauration, la vente à emporter, les cantines et les commerces alimentaires (loi du 30 octobre 2018 dite « loi Egalim »)

Par ailleurs la directive européenne du 5 juin 2019 prévoit, notamment, l’extension de la liste des produits interdits à compter de 2021. Seront concernés les **contenants alimentaires en polystyrène expansé** (utilisés par exemple comme boîte d’emballage des sandwich en restauration rapide). Les États membres de l’Union européenne auront 2 ans au maximum pour transposer et mettre en œuvre ces interdictions). <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/>

Les Salons de la rentrée...

Le **MAMA- Festival** et convention réunit du 16 au 18 octobre prochain les professionnels de l’industrie musicale : disque, salles de spectacle, producteurs, organismes professionnels, éditeurs... Ce sera cette année un programme 100% « Pigalle » ! <https://www.mamafestival.com/>

Les 5 et 6 novembre, le **SATIS** vous accueillera aux Docks de Paris St-Denis pour vous présenter toutes les nouveautés des techniques de l’audiovisuel... <https://satis-expo.com/fr/>.

En quelques années, les **JTSE** sont devenus l’événement annuel majeur du domaine des techniques du spectacle. Organisés aux Docks de Paris St-Denis les 26 et 27 novembre, ils présentent les dernières tendances au niveau techniques du spectacle et accueillent des table-rondes sur les sujets professionnels du moment. <http://www.jtse.fr/fr/accueil/>.

Quasiment au même moment, du 26 au 28 novembre, c’est au Salon des Expositions Porte de Versailles que le **Heavent** accueillera les professionnels de l’événementiel. www.heavent-expo.com.

i-St@ge, les prochaines formations...

Exploiter les équipements audio en project-studio. Apprendre les fonctionnements et exploiter au premier niveau les équipements audio en home-studio ou project-studio. Analyser les principes d’une installation pratique à utiliser et comment réaliser les choix d’équipements techniques appropriés.. **Du 23 au 26 septembre 2019.**

Réglementation et mise en conformité des lieux de spectacle Comprendre les problématiques réglementaires et de sécurité liées à l’organisation de spectacles. Valider la mise en œuvre des réglementations dans le cadre de la salle de spectacle. Déterminer les éléments utiles à la compréhension du contenu de la licence d’organisateur de spectacle. **Du 2 au 4 octobre 2019.**

Préparer et réaliser un spectacle de musique ou de danse dans le milieu scolaire ou associatif. Comprendre et aborder les aspects professionnels du spectacle dans le but d’optimiser une prestation scolaire ou amateur. **Du 14 au 16 octobre 2019.**

Prise de son « live » des instruments de musique. Comprendre le fonctionnement organologique des instruments de musique en vue d’optimiser les techniques de prise de son en spectacle. Déterminer des choix techniques et esthétiques conformes aux attentes des musiciens. **Du 16 au 18 octobre 2019.**

Maintenance courante polyvalente des équipements techniques du spectacle. Apprendre à assurer la maintenance courante des équipements techniques du spectacle et de la communication. Déterminer les dysfonctionnements et analyser les possibilités d’y remédier immédiatement ou d’organisation d’une maintenance externalisée. **Du 18 au 22 novembre 2019.**

Nous contacter pour toute info complémentaire utile...

Gestion des personnels et équipements techniques du spectacle à l’usage des cadres des collectivités...

Ce module de formation était programmé du 9 au 12 septembre, mais nous avons dû l’annuler, par manque d’effectifs, même si... sa réalisation est souvent plébiscitée par les responsables des collectivités ! Nous avons **la possibilité de le réaliser avant la fin de l’année**, si nous pouvons constituer un groupe suffisant. Le programme détaillé de la formation est disponible à l’adresse : <http://www.istage-formation.org/connaissances-professionnelles/gestion-des-personnels-et-equipements-techniques-du-spectacle-a-lusage-des-cadres-des-collectivites/> Nous contacter pour information ou inscription...